



ASSEMBLÉE NATIONALE

Cacophonie, chantage
et provocation
à l'hémicycle !

Les députés de l'opposition s'insurgent contre le traitement qu'ils subissent à l'hémicycle de la part du président de l'institution qui s'évertuerait à étouffer leurs motions de défiance initiées contre des membres du gouvernement proches de la majorité. Depuis le 7 octobre, ils ont suspendu leur participation aux plénières, peu enclins à souscrire à la violation des textes réglementant leur institution.

Pour la mouvance présidentielle, leurs collègues de l'opposition seraient dans un schéma insurrectionnel qui procède de leur stratégie du chaos. Un stratagème qui serait « destiné à empêcher l'Assemblée nationale d'adopter les lois essentielles au parachèvement du processus électoral, en vue de la réalisation de leur agenda, consistant à accéder au pouvoir par des voies non démocratiques ».

Page 3



Les députés de l'opposition lisant leur déclaration

PRÉSIDENTIELLE

Pas avant
avril 2019, selon
la Céni

Cornille Nanga

Cornille Nanga a annoncé au cours d'un échange mardi avec des acteurs de la société civile que son institution a besoin réellement de 504 jours après la fin de l'enrôlement pour arriver au jour du scrutin. Le délai entre la fin de l'enregistrement de la population sur les listes électorales et le scrutin présidentiel projettera inéluctablement le

processus électoral au-delà de 2018. L'enrôlement en cours au Kasai devra prendre trois mois plein avec une probabilité de s'achever début décembre 2017. Partant de là comme point de repère, il va sans dire que le scrutin ne pourra être organisé avant avril 2019 au plus tôt.

Page 3

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Mack Dumba suspendu
de la tête de l'Itie-RDC

Le coordonnateur de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives de la RDC (Itie-RDC), Mack Dumba, est suspendu de ses fonctions. Motivant cette décision, le ministre du Plan, Modeste Bahati a, dans

un arrêté signé le 30 septembre, évoqué le retrait de confiance vis-à-vis de l'intéressé. Mack Dumba affirme, pour sa part, ne rien comprendre à cette décision. Jugeant la décision du ministre du Plan illégale parce que n'ayant

pas respecté la procédure en la matière, le coordonnateur de l'Itie-RDC dit attendre la sentence du chef de l'État qui l'avait nommé par ordonnance présidentielle.

Page 2

VOLLEY-BALL/CAN FÉMININ

Participation catastrophique
de la RDC à Yaoundé

Vue d'un match de volley-ball féminin au stade des Martyrs

Trois défaites en trois sorties, les Léopards dames volley-ball sont littéralement passées à côté de leur objectif au championnat d'Afrique des nations de volley-ball féminin qui se déroule à Yaoundé au Cameroun. C'est

certain que les Léopards n'accéderont pas au tour suivant de la compétition. Après quasiment un lustre d'absence dans l'élite du volley-ball féminin du continent, les RD-Congolaises sont pratiquement allées réapprendre la

discipline à Yaoundé. Rappelons que le championnat d'Afrique des nations de volley-ball féminin 2017, dont le tirage au sort a eu lieu le 6 octobre, est qualificatif pour le championnat du monde 2018.

Page 6

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Mack Dumba suspendu de la tête de l'Itie-RDC

Jugeant la décision du ministre Modeste Bahati illégale parce que n'ayant pas respecté la procédure en la matière, le coordonnateur de l'Itie-RDC dit attendre la sentence du chef de l'État, qui l'avait nommé par ordonnance présidentielle.

Le coordonnateur de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives de la RDC (Itie-RDC), Mack Dumba, est suspendu de ses fonctions.

« Je ne me reproche rien. Je fais très bien mon travail. J'ai élevé la nation au-dessus de la barre. Nous sommes devenus un modèle de la mise en œuvre »

Motivant cette décision, le ministre du Plan, Modeste Bahati, dans un arrêté signé le 30 septembre, a évoqué le retrait de confiance en la personne de cette personnalité suspendue. Contacté le 10 octobre pour réagir à cette décision du ministre chargé de ce secteur, Mack Dumba a affirmé à Radio Okapi qu'il ne comprenait nullement cette décision. « Je ne me reproche rien. Je fais très bien mon travail. J'ai élevé la nation au-dessus de la barre. Nous sommes devenus un modèle de la mise en œuvre », s'est-il glorifié.

Pour Mack Dumba, sa suspension n'a pas respecté la procédure. Mais il se dit, toutefois, prêt à respecter toute décision venant du chef de l'État, qui l'avait nommé par décret présidentiel. « La procédure n'a pas été respectée. Premièrement, je suis nommé par ordonnance présidentielle et donc l'Itie n'est pas régie par les arrêtés d'un ministre, qui qu'il soit. C'est une décision du groupe multipartiste,

c'est géré par des décisions communes. Je ne vais pas engager un bras de fer. Si la nation estime aujourd'hui à travers les membres du groupe multipartiste que je ne suis plus digne de faire le travail qu'il m'avait confié, le chef de l'État en décidera », a-t-il affirmé sur les ondes de la radio onusienne.

Une crise qui a mis en mal le processus

Il est rappelé qu'une crise na-

quit au sein de ce processus jusqu'à mettre en mal son fonctionnement. Dans une réaction du 3 août, le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Me Jean-Claude Katende, a fustigé le climat de méfiance qui régnait au sein de ce processus. « L'Asadho, qui s'appuie sur l'exigence 1.b de la norme Itie, a noté que Mack Dumba ne jouissait plus de la confiance des membres du comité exécutif. Et par voie de conséquence, il ne pouvait plus être maintenu comme coordonnateur national du secrétariat technique de l'Itie-RDC », a souligné en son temps cette ONG, dont le président est un membre du comité exécutif de l'Itie-RDC. Pour sauver ce processus, cette ONG avait fait certaines recommandations qui visaient d'assurer la continuité de la mise en œuvre participative de la norme Itie dans le pays. Parmi les préalables, Jean-Claude Katende avait notamment proposé d'écarter le coor-

donnateur national qui, dans une réunion tenue la veille, aurait même usé d'injures et de manque de courtoisie à l'endroit de ses collaborateurs. « L'Asadho attend, par ailleurs, du président du comité exécutif (CE) de convoquer, dans les meilleurs délais, une réunion du CE, à laquelle le secrétaire technique (ST) ne devra pas prendre part pour échanger sur la situation qui a prévalu lors de la réunion de ce 2 août, et pour prendre des mesures conservatoires de nature à sauvegarder l'intégrité de l'Itie-RDC », avait préconisé cette ONG qui a, en outre, exhorté ce dirigeant du processus Itie-RDC à permettre à la commission chargée de suivi de continuer son travail de manière à examiner les pièces justificatives produites par le ST après les travaux de l'auditeur qui avait contrôlé le fonctionnement de cette structure.

Aussi des personnalités activement engagées dans le processus Itie en RDC depuis plusieurs années, qui travaillent pour les organisations nationales et internationales de la société civile, avait-il rendu public, le 11 septembre, un memorandum dans lequel elles ont fait l'état des lieux de ce processus et appelé à la prise de mesures urgentes pour sauver l'Itie-RDC. Ce document partagé avec le président et les membres du comité exécutif de l'Itie-RDC avait proposé certaines actions à mener jusqu'au dernier jour de l'année en cours. Selon toutes ces propositions qui convergent, il fallait extirper le ver du haricot. La suspension du coordonnateur de ce processus était donc parmi les préalables pour la bonne marche dudit processus.

Lucien Dianzenza

FORUM MONDIAL DE LA JEUNESSE

L'Égypte organise une rencontre à Sharm el sheikh

L'activité, ouverte à tous les jeunes du monde ayant plus de dix-huit ans et déterminés à faire la différence, durera près d'une semaine et couvre la période allant du 4 au 10 novembre 2017 dans l'État de Sharm el sheikh.

La République arabe d'Égypte accueillera, du 4 au 10 novembre 2017, le Forum mondial de la jeunesse (en anglais World Youth Forum, WYF). Cette activité rentre dans le cadre des efforts menés par le gouvernement égyptien d'engager un processus à long terme favorisant un dialogue fructueux entre le gouvernement et les générations futures, lesquels efforts ont abouti à la mise en place des conférences nationales de la jeunesse accordant ainsi aux jeunes une plate-forme pour exprimer leurs opinions et contribuer efficacement dans le processus de prise des décisions.

À l'écoute de la jeunesse promettante

Le WYF est une plate-forme qui favorise la paix, la prospérité, l'harmonie et le progrès à travers le monde entier construits par la jeunesse promettante. Il vise à engager les jeunes du monde entier dans l'enrichissement de la plate-forme, les permettant ainsi d'exprimer leurs opinions et faire des recommandations aux décideurs et aux différentes personnalités influentes.

Le forum reste donc une opportunité offerte à la jeunesse pour s'engager avec les décideurs, pour le réseautage avec la jeunesse promettante de la région et du monde, qui est déterminée à apporter un changement devant affecter le monde d'aujourd'hui.

Il est noté que, depuis le mois d'octobre 2016, quatre conférences nationales ont été organisées dans les différents États dont Sharm El Sheikh, Aswan, Ismailia et Alexandrie, donnant ainsi aux jeunes l'occasion propice d'exprimer leurs opinions et de faire connaître leurs projets.

Actuellement, la jeunesse égyptienne, parrainée par le président Abdel Fattah El Sisi, lance un appel à tous les jeunes du monde pour prendre part à cette prestigieuse rencontre de la jeunesse, le Forum mondial de la jeunesse, attendu au mois de novembre dans l'État de Sharm El Sheikh.

Pour s'inscrire, le forum a mis à la disposition des postulants des rubriques correspondantes dans son site web, le <https://egyouth.com/en/#reg>.

L.D.

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Comptabilité et administration : Lino-Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION**Coordnatrice, Relations publiques :**

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna**Commercial Pointe-Noire :** Mélaïne Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.**Diffusion Pointe-Noire :** Bob Sorel Moumbelé Ngon**TRAVAUX ET PROJETS**

Directeur : Gérard Ebami Sola

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

La session ordinaire de septembre bat de l'aile

S'insurgeant contre le traitement qu'ils subissent à l'hémicycle de la part du président de l'institution qui s'évertuerait à étouffer leurs initiatives, les députés de l'opposition ne participent plus aux plénières depuis le 7 octobre. Pour la mouvance présidentielle, ils sont dans un schéma insurrectionnel qui procède de leur stratégie du chaos.

Ça sent le roussi à l'hémicycle du Palais du peuple où depuis l'ouverture de la présente session budgétaire de septembre, les choses semblent ne pas tourner rond. Entre les députés de l'opposition et ceux de la majorité, le torchon brûle. Les premiers ont décidé de boycotter les plénières estimant être otages d'une majorité mécanique toujours mise en branle lorsqu'il s'agit d'annihiler leurs actions. Tout se passerait comme si l'opposition parlementaire n'existait quasiment pas dans une institution réputée évoluer sous la coupe de la coalition au pouvoir qui ne cesse d'imposer ses vues. Sans s'assurer d'une réelle protection de la part du président de l'institution dont la coloration politique est bien connue, les députés de l'opposition apparaissent comme des laissés-pour-compte, leurs points de vue ne comptant que pour du beurre.

La séance plénière du vendredi 7 octobre consacrée à l'examen des motions de défiance adressées à deux membres du gouvernement est révélatrice du traitement peu orthodoxe infligé aux députés de l'opposition. L'intervention par motion incidente du député Zacharie Bababaswe appelant au rejet de ladite motion est la goutte d'eau qui a débordé le vase sur fond des divergences d'interprétation sur la pertinence d'une telle requête pendant l'examen d'une motion de défiance. Devra-t-on



Les députés de l'opposition lisent leur déclaration.

continuer à accepter que des motions de défiance visant des membres du gouvernement soient systématiquement vidées de leur substance par des motions incidentielles inopportunes et inconvenantes ? Telle est la question qui taraude l'esprit des députés de l'opposition peu enclins à saisir la Cour constitutionnelle sur une matière qu'ils estiment déjà réglée. La Haute cour, d'après eux, avait déjà tranché en janvier 2016 en disant que les articles de la Constitution relatif au contrôle du pouvoir exécutif via les motions de défiance ou de censure, n'appelaient à aucune interprétation car ils

étaient clairs. Autrement dit, une motion incidente ne saurait contrarier une motion de défiance ou une motion de censure.

Il s'avère que cet arrêt de la Haute cour avait été ignoré au

violation de la Constitution et du règlement intérieur de leur institution à laquelle se livrerait Aubin Minaku. Ils ont promis, à travers une déclaration publiée le 10 octobre, de saisir des instances

voies non démocratiques », ont-ils indiqué dans leur communiqué. Ils en appellent par ailleurs à l'invalidation des députés concernés dont la plupart ont toujours brillé par leurs absence in-

grand désenchantement des députés de l'opposition qui ont quitté la salle. Et depuis lors, ils évoluent en dehors de l'hémicycle tout en appelant à la destitution du président Aubin Minaku jugé partisan dans la conduite des débats du fait de ses accointances avec la majorité présidentielle dont il est secrétaire général. Cette situation est à la base du blocage actuel de la chambre basse qui ne saurait fonctionner sans cette composante politique majeure que représente l'opposition parlementaire. La crise tend d'ailleurs à s'enliser étant entendu que ces députés ont déclaré ne pas cautionner la

interparlementaires en rapport avec la situation dans laquelle se trouve l'Institution législative congolaise. C'était sans compter avec la réaction musclée de leurs pairs de la majorité présidentielle qui, par le biais des présidents des groupes parlementaires affiliés, ont accusé leurs collègues de l'opposition de chercher à bloquer la machine par leur boycott des travaux. Un stratagème qui serait « destiné à empêcher l'Assemblée nationale d'adopter les lois essentielles au parachèvement du processus électoral, en vue de la réalisation de leur agenda, consistant à accéder au pouvoir par des

justifiées et non autorisées aux sessions parlementaires conformément aux articles 110, point 6, de la Constitution et 85, point 6 du règlement intérieur.

Nonobstant les appels du président de la chambre basse invitant les députés de l'opposition à rentrer à l'hémicycle, ces derniers ont opté pour la radicalisation de leur mouvement en maintenant leur décision de ne plus participer aux travaux parlementaires jusqu'à nouvel ordre. Ce qui fait dire à leurs collègues de la majorité qu'ils sont bel et bien dans un schéma insurrectionnel.

Alain Diasso

PRÉSIDENTIELLE

Pas avant avril 2019

Corneille Nangaa a annoncé au cours d'un échange mardi avec des acteurs de la société civile que son institution a besoin réellement de 504 jours après la fin de l'enrôlement pour arriver au jour du scrutin.

Devant des responsables des organisations de la Société civile de Kinshasa qu'il avait reçus en audience le mardi 10 octobre, le président de la Céni, Corneille Nangaa, a indiqué que son institution avait besoin d'au moins 504 jours après la fin de l'enrôlement pour arriver au jour du scrutin. Une façon de dire que les élections attendues n'auront pas lieu de si tôt, soit pas avant avril 2019. Tout calcul fait, le délai ainsi sollicité entre la fin de l'enregistrement de la population sur les listes électorales et le

scrutin présidentiel projettera inéluctablement les scrutins au-delà de 2018. En effet, l'enrôlement en cours au Kasai devra prendre trois mois pleins avec une probabilité de s'achever début décembre 2017.

Partant de là comme point de repère, il va sans dire que le scrutin ne peut pas être organisé avant avril 2019 au plus tôt. Et lorsqu'on intègre certains impondérables liés à l'organisation des scrutins avec toutes les activités que la Céni est censée déployer jusqu'aux élections, cette échéance pourrait même être dépassée. D'ici la fin de l'enrôlement en cours au Kasai, la Céni compte réaliser les actions ci-après : le vote de la loi portant répartition des sièges par l'Assemblée nationale, l'inscription des candidatures, la commande, production et livraison



Corneille Nangaa

des matériels sensibles, le déploiement, le recrutement et la formation du personnel, les scrutins, le vote et le dépouillement, le ramassage et le contentieux. Comme quoi, on n'est pas encore sorti de l'auberge.

A.D.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Bientôt la mise en place des divisions provinciales

Au cours d'une réunion à bâtons rompus avec les cadres de son administration, le ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, a dit vouloir innover dans son secteur.

Pour gagner ce pari, le ministre compte travailler en parfaite collaboration avec le Secrétariat général de son ministère. La première innovation envisagée par Félix Kabange Numbi concerne la mise en place de l'administration de l'Aménagement du territoire dans les provinces. *"Nous avons l'administration centrale de l'Aménagement du territoire, mais pas une administration provinciale. Il faut voir comment mettre en place cette administration dans les provinces. Nous allons d'abord procéder à la mise en œuvre des noyaux dans les onze provinces selon l'ancienne configuration. On mettra des divisions uniques. Par la suite, on verra en fonction des priorités des provinces comment penser à d'autres provinces..."*, a-t-il déclaré.

Toutefois, le ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Rénovation de la ville, a fait savoir que dans cette mise en œuvre de l'administration de l'Aménagement du territoire dans les



Les cadres du ministère de l'Aménagement du territoire

provinces, il faut capitaliser des ressources humaines. *«On verra s'il y aura des ressources au niveau de l'habitat qu'on pourra affecter à l'aménagement»*, a ajouté le ministre.

Félix Kabange Numbi a aussi focalisé son intervention, au cours

de cette réunion, sur la réforme du secteur de l'aménagement du territoire. C'est ici qu'il a évoqué la question portant sur la gestion des fonds Cafi gérés par le Pnud dans le cadre de ladite réforme. Le ministre Félix Kabange Numbi n'y est pas allé avec le dos de

la cuillère pour dénoncer la manière dont ces fonds sont gérés. *"Je ne suis pas d'accord sur la gestion de ces fonds. J'aime la transparence dans la gestion. Nous devons être le maître du programme..."*, a-t-il martelé. Félix Kabange Numbi a égale-

ment appelé les membres de son cabinet et ceux de l'administration de travailler dans une étroite collaboration pour définir les priorités dans le secteur afin d'être présents sur le terrain.

Aline Nzuzi

IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



AFFAIRE KAMUINA NSAPU

La famille du chef coutumier Muamba Lubemba saisit le ministre Shadari

La progéniture Muamba Lubemba tient à être suffisamment éclairée sur les réelles circonstances de l'assassinat de son patriarche et veut que la justice lui soit rendue.

Alors que les rideaux venaient tout dernièrement de tomber sur les travaux du Forum sur la paix, la réconciliation et le développement sur le Kasai, à l'initiative du gouvernement central, après des violences à la fois aveugles et sanglantes, des voix stridentes s'élèvent pour réclamer justice avant de passer l'éponge. La dernière portée sur la place publique est celle des proches du chef coutumier Simon Muamba Lubemba tué dont l'atroce décès est passé inaperçu.

À l'initiative d'un proche parent de l'illustre disparu, une lettre signée par Kanudowa Tshibangu et destinée au vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Emmanuel Ramazani Shadari, est bien à la fois audacieuse et explicite. En lumineuse, cette correspondance exige justice et rappelle que le chef Muamba Lubemba est le chef de Bena



Le chef Simon Muamba Lubemba

Nkuanga, groupement de Bakuna Makuna, village Mashata, bena Lala.

Où et comment a-t-il été tué ?

Les proches du défunt ont expliqué qu'au terme de violents accrochages entre des proches

du Kamuina Nsapu et les forces gouvernementales, Simon Muamba s'est retrouvé dans l'épicentre des violences et est tombé sous le coup des balles, le 12 août 2016, aux côtés de ses autres collègues, à l'instar des chefs coutumiers Mukendi, Mfuamba Ntumba et bien

d'autres collaborateurs des « rois ». Très concrètement, dans sa correspondance bien documentée, la famille du chef Muamba tient à être suffisamment éclairée sur les réelles circonstances de l'assassinat de son patriarche et veut, ici et maintenant, que la justice soit rendue. Pour cette famille, en effet, la réconciliation voulue par tous et tentée d'être cimentée au terme du forum de Kananga tenu du 19 au 21 septembre dernier ne pourrait l'être réellement que si l'on fait droit aux victimes. « Nous ne saurons rester indifférents face à une tuerie bien planifiée contre le chef Muamba dont nous devons honorer la mémoire. La seule façon de le faire, c'est nous aider à identifier ses assassins et les traduire en justice. Il était un homme de paix et non un va-t-en-guerre », lit-on dans la lettre endossée par l'essentiel de membres de la famille que Kanudowa s'apprête à déposer à la vice-primature et qui a comme ampliateurs les instances nationales, régionales et internationales. Motivant le temps pris pour manifester ce courroux collectif, l'auteur de la lettre explique avoir at-

tendu une opportunité pour le faire. Cette opportunité, à ses yeux, c'est le dernier rapport du Conseil des droits de l'homme de l'ONU rendu public fin septembre 2017 dans lequel, la haut-commissaire adjointe aux droits de l'homme reconnaît que « la situation dans les Kasai est l'une des pires crises des droits de l'homme dans le monde ».

Dans ce rapport, l'ONU charge l'armée et les services de sécurité d'être au cœur des violences, notamment au nord, à l'est et au centre de la RDC. De la même manière, les différents intervenants ont déploré l'impunité qui entoure les actes de violences (tueries, viols, tortures). Nombre d'observateurs voient, dans ce nouveau rapport des Nations unies, le refus de la communauté internationale de tourner la page des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dans l'espace kasaien, sans avoir fait toute la lumière sur la quatre-vingtaine de fosses communes déjà recensées ainsi que sur l'identité des planificateurs et exécutants.

Lucien Dianzenza

ENJEUX POLITIQUES

Sept ONG et sept sénateurs américains demandent un durcissement des sanctions contre la RDC

Un groupe de sept ONG a demandé mardi des sanctions envers des membres de la famille du président congolais Joseph Kabila, quelques jours après une lettre de sept sénateurs américains au président Donald Trump demandant des mesures si la crise politique persiste à Kinshasa.

«Les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) devraient élargir le champ de leurs sanctions individuelles et les appliquer aux membres de la famille du président Joseph Kabila», écrivent dans un communiqué sept ONG, dont Human Rights Watch (HRW). «Les partenaires internationaux de la RD Congo devraient montrer au président Kabila que son comportement abusif ne peut demeurer sans véritables conséquences, en infligeant des sanctions aux membres de sa famille et à ses associés d'affaires, qui tirent profit illégalement de ses manœuvres anticonstitutionnelles pour rester au pouvoir», déclare dans ce communiqué daté de Bruxelles Ida Sawyer, directrice pour l'Afrique centrale à HRW.

Géant d'Afrique centrale (2,3 millions de km², au moins 70 millions d'habitants, neuf frontières), la RDC se trouve dans une impasse constitutionnelle liée au maintien au pouvoir du président Kabila au-delà de la fin de son deuxième mandat le 19 décembre 2016. La Constitution de 2006 ne lui permet pas de se représenter. À Kinshasa, la presse a aussi fait état ces derniers jours d'une lettre envoyée par sept sénateurs démocrates américains au président Donald Trump lui demandant «d'utiliser tous les recours possibles pour faire face aux crises politiques, sécuritaires et humanitaires de plus en plus inquiétantes» en RDC.

Washington devrait recourir aux «sanctions» ou à la «législation contre le blanchiment d'argent» si le gouvernement congolais «continue de refuser à mettre en œuvre l'esprit et la lettre» d'un accord pouvoir/opposition du 31 décembre 2016, selon des extraits de cette lettre trouvés sur le site d'un des sept signataires, le sénateur Cory Booker. L'accord en question prévoyait des élections présidentielle, législatives et locales d'ici à fin 2016, délais qu'il est matériellement impossible de tenir depuis le 1er octobre. Plusieurs personnalités congolaises ont déjà été visées par des sanctions financières par l'UE et les États-Unis.

AFP

EST DE LA RDC

Plusieurs morts dans l'attaque d'une milice rwandaise

Les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) ont attaqué le village de Bwiza dans la province du Nord-Kivu.

Plusieurs personnes ont été tuées mercredi lors de l'attaque d'un village attribuée à une milice d'opposants hutus rwandais



Un élément FDLR dans la forêt congolaise

de l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a rapporté un porte-parole de l'armée. Les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) ont attaqué le village de Bwiza dans la province du Nord-Kivu, a déclaré à

la presse le porte-parole, Guillaume Ndjike Kaiko. «Les FDLR ont attaqué un commissariat de police. Un élément de la police a été tué. Quelques civils ont trouvé la mort», L'armée est intervenue et a mis en «débandade» les miliciens, a-t-il ajouté.

Cinq civils ont été tués, en plus

di et de la Tanzanie, l'est de la RDC est le théâtre d'opération de plusieurs groupes armés depuis plus de 20 ans. Lundi, également dans le Nord-Kivu, deux casques bleus ont été tués lors d'une attaque attribuée aux rebelles musulmans ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), qui auraient aussi tué samedi une vingtaine de civils, selon la Mission de l'ONU en RDC (Monusco). L'armée congolaise avait alors indiqué mener une «opération musclée» contre les ADF, groupe d'opposants au régime du président ougandais Yoweri Museveni. Créées en 2000, les FDLR sont pour leur part des rebelles hutus rwandais opposés au régime de Paul Kagame au pouvoir à Kigali depuis la fin du génocide contre les tutsis de 1994, auquel ont participé les membres fondateurs hutus des FDLR. Disséminés essentiellement dans les provinces du Nord-Kivu et au Sud-Kivu (Est), les FDLR n'ont pas mené d'action militaire d'envergure au Rwanda depuis 2001 mais ils sont régulièrement accusés de commettre des atrocités contre les civils dans les zones sous leur contrôle.

AFP

VOLLEY-BALL/CAN FÉMININ

Participation catastrophique de la RDC à Yaoundé

Trois défaites en trois sorties, les Léopards dames volley-ball sont littéralement passées à côté de leur objectif au championnat d'Afrique des nations de volley-ball féminin qui se déroule à Yaoundé au Cameroun.

Les Léopards volley-ball dames de la RDC connaissent une participation catastrophique au championnat d'Afrique des nations de volley-ball féminin. La compétition se déroule à Yaoundé au Cameroun et prendra fin le 15 octobre 2017. Logées dans le groupe B, les RD-Congolaises ont perdu d'entrée de jeu, le dimanche 8 octobre, face aux Sénégalaises par un set à trois (21-25, 25-21, 21-25, 15-25). Le lundi 9 octobre, les Léopards volley-ball dames ont courbé l'échine face aux championnes d'Afrique en titre, les Harambee Stars volley-ball dames du Kenya, par zéro set à trois (17-25, 15-25, 12-25). Et le mardi 10



Vue d'un match de volley-ball féminin au stade des Martyrs de Kinshasa (photo internet)

octobre, elles se sont inclinées par la même marque de zéro set à trois face aux Nigérianes (19-25, 14-25, 15-25).

Selon le programme de la compétition, la sélection RD-congolaise devrait jouer son dernier match le mercre-

di 11 octobre au palais des sports de Yaoundé contre la Tunisie. C'est certain que les Léopards n'accéderont pas

au tour suivant de la compétition. Après quasiment un lustre d'absence dans l'élite du volley-ball féminin du continent, les RD-Congolaises sont pratiquement allées réapprendre à Yaoundé. La RDC a donc été placée dans le groupe B, en compagnie du Sénégal, du Kenya, du Nigeria et de la Tunisie. Le groupe A s'est composé du Cameroun, de l'Algérie, du Botswana et de l'Égypte.

L'on rappelle que le championnat d'Afrique des nations de volley-ball féminin 2017, dont le tirage au sort a eu lieu le 6 octobre en présence de l'Égyptien Amr Elwani, président de la Confédération africaine de volley-ball, est qualificatif pour le championnat du monde 2018. Au terme du premier tour, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour la demi-finale, tandis que le troisième et le quatrième pays classés jouent pour les 5 à 8 places.

Martin Engimo

FOOT/PRÉSAISON

Sanga Balende se heurte à Ujana en amical à Kinshasa

Les rencontres amicales foisonnent avant l'ouverture de la saison sportive et bon nombre des clubs d'autres provinces ont choisi Kinshasa pour se préparer.

Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi aiguise ses armes à Kinshasa. Et le mardi 10 octobre, cette formation a été tenue en échec par l'équipe d'Ujana de Kinshasa par zéro but partout, en amical. La rencontre s'est déroulée au Centre de formation d'Ujana située dans l'enceinte du stade Tata Raphaël de la Kethule. Entraîneur de l'AC Ujana, Éric Tshibusu a indiqué que ce résultat nul est une preuve de maturité acquise par la jeune formation d'Ujana dont le but premier est la formation des jeunes. Pour lui, ces matchs amicaux servent à évaluer les performances des joueurs aux prises à des clubs bien plus aguerris et expérimentés.

Coach de Sanga Balende, Chico Mukeba a affirmé qu'Ujana est une bonne équipe du fait d'avoir résisté pendant les 90 minutes du temps réglementaire à un ogre du football national qu'est Sanga Balende. Notons que le club sang et or de Mbuji-Mayi se prépare pour la 23^e édition du championnat national de football -Division 1-, alors que l'AC Ujana s'apprête à

aborder la 101^e édition du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfin). Faisant l'état des lieux de son équipe, Chico Mukeba a souligné : «*Nous avons connu un peu de retard par rapport à notre préparation, mais nous sommes dans le bon. Le match que nous jouerons demain contre Nord Sport va essayer de donner un peu la figure de l'équipe de Sanga Balende cette année. Nous avons parmi les joueurs une dizaine d'invités dont nous comptons conserver au moins sept dans l'équipe. Il faut toujours rester sereins, les ambitions sont là. Ma maladie a causé un peu du tort à l'équipe, ce qui a fait qu'il n'y a pas eu d'équilibre la saison passée. Mais, cette année, on va bien travailler*».

Le coach de Sanga Balende annonçait dans sa réaction un deuxième match amical, le mercredi 11 octobre, à Kinshasa contre la formation de Nord Sport de Matadi. Rappelons que Sanga Balende jouera son premier match de la 23^e édition du championnat national de football dans la zone de développement centre-sud contre AC Dibumba de Tshikapa qui se prépare également à Kinshasa.

M.E.

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Lancement de la table ronde sur la mobilisation des ressources

C'est à l'hôtel Kempisky dans la commune de la Gombe que le Premier ministre, Bruno Tshibala Nzenze, a procédé au lancement des travaux de la table ronde sur la mobilisation des ressources dans le cadre de la lutte contre le paludisme.

Le lancement de cette table ronde a été marquée par la présence des membres du gouvernement, notamment les ministres des Affaires sociales et de la Santé publique, les membres de l'Assemblée nationale et du Sénat sans oublier les partenaires impliqués dans la lutte contre le paludisme. L'organisation de cette table ronde s'inscrit dans la droite ligne du plaidoyer du gouvernement à l'endroit des parties prenantes sur la problématique du financement adéquat de la lutte contre le paludisme.

Pour soutenir les efforts de lutte contre cette maladie qui touche plus les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans, le Premier ministre a dit que le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires sur le plan financier pour assurer le paiement de sa part dans l'auto-financement de lutte contre le paludisme avec les partenaires extérieurs pour garantir la mise en œuvre efficace du Plan de lutte contre le paludisme. Tout en rappelant que la politique du gouvernement dans le domaine de la santé vise à atteindre d'ici 2030 le troisième objectif des objectifs de développement durables, celui de permettre à tous de vivre en bonne santé, promouvoir le bien-être de tous à tout âge, le Premier ministre a lancé un appel aux acteurs humanitaires du secteur public et privé en RDC, ainsi

qu'à ceux des partenaires bi et multilatéraux contractant de verser leurs contributions volontaires afin d'intensifier la lutte contre le paludisme en RDC.

Des progrès dans la lutte

Dans la lutte contre le paludisme, comme l'a fait savoir le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, des progrès ont été réalisés. Mais, a-t-il reconnu, quoique ces progrès soient importants, le travail est loin d'être achevé. Raison pour laquelle le ministère de la Santé publique par le biais de son programme national de lutte contre le paludisme à élaborer un Plan stratégique national 2016-2020. Ce plan a pour objectif de réduire de 40% la mortalité et la morbidité du paludisme d'ici 2020 à travers l'accès universel au moyen de prévention au diagnostic et de traitement de paludisme ainsi que par le renforcement de système de santé du pays.

Auparavant, le ministre de la Santé publique a rappelé que l'organisation de cette table ronde vise à amorcer un plaidoyer auprès des parties prenantes sur la problématique du financement adéquat de la lutte contre le paludisme et sur la base des besoins du PSN, à mettre en place les mécanismes innovants de mobilisation des ressources locales additionnelles au niveau central et décentralisé ainsi qu'à obtenir de l'engagement renouvelé du financement du gouvernement du secteur privé, des associations philanthropiques et partenaires au développement pour un investissement conséquent dans la lutte contre le paludisme.

Aline Nzuzi

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Une hausse sur le papier, d'après les ONG

«Je veux que la France soit au rendez-vous de l'aide publique au développement», déclarait le président français Emmanuel Macron, le 19 septembre à la tribune des Nations unies. Poursuivant : «C'est pourquoi j'ai décidé que la France jouerait son rôle en fixant l'objectif de consacrer 0,55 % de notre revenu national pour l'aide publique au développement d'ici cinq ans.»

Le projet de loi de finances (PLF)

En 2018, par rapport à 2017, le PLF prévoit une hausse de 100 millions d'euros de la mission Aide publique au développement (APD) pour atteindre ainsi 3,7 milliards d'euros en 2018, dont 2,7 milliards sur le budget général et 1 milliard de taxes sur les transactions financières et sur les billets d'avion. Mais la hausse de 100 millions annoncée pour 2018 ressemble plutôt à une perte de 36 millions. Pour les années 2019 et 2020, le PLF prévoit de porter la mission APD à 3,8 puis 4,1 milliards.

Un projet de loi de finances bien loin des objectifs

Mais cette augmentation de 400 millions d'euros sur les trois prochaines années est-elle en phase avec l'engagement présidentiel d'atteindre l'objectif de 0,55 % du RNB (Revenu national brut) en 2022 ? En 2017, le total de l'APD française est estimé à 9 milliards d'euros, soit 0,41 % du RNB. Avec une croissance annuelle estimée à 1,7 % par an, 0,55 % du RNB en 2022 représente 14,8 milliards d'euros. Augmenter l'APD de près 6 milliards en cinq ans nécessiterait ainsi une hausse de près de 1,2 milliard par an, dix fois ce qui

est inscrit dans le PLF. Le compte n'y est donc pas.

La trajectoire promise ne sera pas suivie

Le gouvernement français ne mise pas sur la seule mission APD inscrite au budget de l'Etat pour parvenir à 0,55 % en 2022. En effet, l'APD, selon les règles de l'OCDE, comptabilise des flux de nature très différente. Ainsi, sur les 9 milliards d'APD en 2017, seuls 3,6 sont inscrits sous ce titre en loi de finances. Le reste, soit 5,4 milliards, correspond à des prêts aux pays en développement (pour environ 3 milliards d'euros), aux bourses des étudiants étrangers venus en France (environ 700 millions), à la part affectée à l'APD dans la contribution de la France au budget européen (environ 900 millions), à la prise en charge des réfugiés sur le territoire (environ 300 millions), et aussi à des crédits pour des organismes de recherche et à des annulations de dette.

Un tiers de l'APD inscrit en loi de finances

L'APD française ne cible pas assez les pays pauvres et peu solvables, selon certaines ONG: en 2016, seulement 25 % de l'APD française était destinée aux pays les moins avancés (PMA), indique la Coordination sud. «Si le gouvernement veut atteindre son objectif de 0,55 % en 2022 et de 0,70 % en 2025 sans effort budgétaire et fiscal supplémentaire, il lui faudra donc jouer avec les chiffres pour faire passer pour de l'aide ce qui n'en est pas vraiment», a déclaré le président de Coordination sud, Philippe Jahan.

Ajoutant : «Emmanuel Macron parlait d'articuler sa politique étrangère sur trois leviers : défense, diplomatie et développement, les fameux 3D. Mais le développement ici ne se décline qu'en minuscule »

Noël Ndong

ÉCONOMIE

Première édition « Africa Tourism sharing » à Paris

L'association Urbanise C1+, organise un cadre d'échange et de réflexion sur le potentiel touristique de l'Afrique.

Le vendredi 13 octobre, entre 19h et 22h, à l'hôtel Le Claridge Champs-Élysées, dans le 8e arrondissement de Paris, les organisateurs « d'Africa Tourism sharing » promettent de donner un cadre d'échange, d'analyse et de réflexion sur le potentiel touristique de l'Afrique subsaharienne. Cette entité géographique présente indéniablement une immense attraction touristique. Et pourtant, elle n'attire que 5% de touristes et ne capte que 3% de la recette en comparaison des revenus du tourisme dans le monde, constatent les organisateurs.

La rencontre s'articulera autour de deux sujets essentiels : « L'histoire, la culture et l'art, leviers du développement de l'Afrique ? » et « Pourquoi le Bénin demande-t-il la restitution de ses biens culturels volés pendant la colonisation ? ». Les intervenants débattront également des questionnements suivants: Comment l'histoire peut-elle favoriser son attractivité touristique?; Comment créer des activités culturelles contribuant à la croissance économique et à la création d'emplois?; Comment le continent peut-il construire une économie autour de son patrimoine immatériel?. En ligne de mire, les organisateurs visent l'obtention, par la jeunesse africaine, d'une prise de conscience, à travers le partage d'expériences susceptibles de leur donner l'envie d'entreprendre dans le tourisme. On pourra compter, entre autres, sur la contribution de Louis-Georges Tin, universitaire, l'une des personnalités à avoir soutenu, en août 2016, la demande officielle à la France de la resti-



tution au Bénin de ses trésors culturels pillés pendant la colonisation. Le tout modéré par le journaliste Cyr Rodolphe Makosso.

Urbanise C1+ est une association « loi 1901 », créée en 2014 par des ressortissants du Congo-Brazzaville. Selon ses statuts, elle œuvre pour le développement de l'Afrique en général et, plus particulièrement, de celui du Congo. Depuis décembre 2015, Urbanise C1+ travaille exclusivement à l'émergence d'une industrie touristique en Afrique subsaharienne. « Nous avons commencé par la mise en place de la plateforme «Visiter le Congo», dédiée au développement du potentiel touristique du Congo-Brazzaville. Dans la continuité de cette plateforme, nous avons lancé le nouveau projet intitulé « Africa Tourism Sharing », explique Arnaud Kouka Guillaume, un des fondateurs de l'association.

Marie Alfred Ngoma

NOUS AVONS PENSE A VOUS !

Formations professionnelles de qualité à votre portée

100% pratique



Début des formations : 16 oct. 2017
Inscription à partir 02 oct.2017: 10 000F

Maintenance - Réseau informatique & Internet
Linux & Windows Server - Sécurité informatique
Programmation - Gestion projet - Bureautique

Choisissez vos jours

- lundi à vendredi
- samedi à dimanche

Choisissez votre formation

- en groupe
- ou personnalisé

Prix abordable

35 000 à 75 000 F/mois



06 621 45 25 / 05 345 78 62

E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo

PROMOTION **SALLE DE SPORT**

**OFFRE SPÉCIALE
ACCÈS À LA SALLE SPORT**

**7 JOURS SUR 7
SERVIETTE ET EAU À DISPOSITION**

*MENSUEL · 75 000 FCFA
TRIMESTRIEL · 150 000 FCFA*

**OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2017,
SEULEMENT POUR LES 30 PREMIERS ABONNEMENTS**



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE
★★★★★

TCHAD

Signature d'un accord sur l'extension d'une zone de conservation forestière

Le président directeur général d'African Parks, Peter Fearnhead a signé le 10 octobre, un accord avec le ministre de l'Environnement et de la pêche du Tchad, le Dr Ahmat Mbodou Mahamat, pour la gestion de l'écosystème fonctionnel au parc de Zakouma.

Selon un communiqué de l'ONG African Parks, la signature d'un accord pour la gestion et la protection d'un territoire étendu de zones de conservation est essentielle pour les réserves périphériques clés de Siniaka Minia et du Bahr Salamat, ainsi que les couloirs de faune adjacents pour créer l'écosystème fonctionnel du parc de Zakouma.

African Parks gère des aires protégées à travers l'Afrique et dirige le parc national de Zakouma depuis 2010. Cette ONG indique que les résultats obtenus à Zakouma ont permis l'extension du mandat de gestion à un paysage beaucoup plus vaste, sécurisant des habitats vitaux au-delà du parc national pour le bénéfice des communautés locales et de la faune.

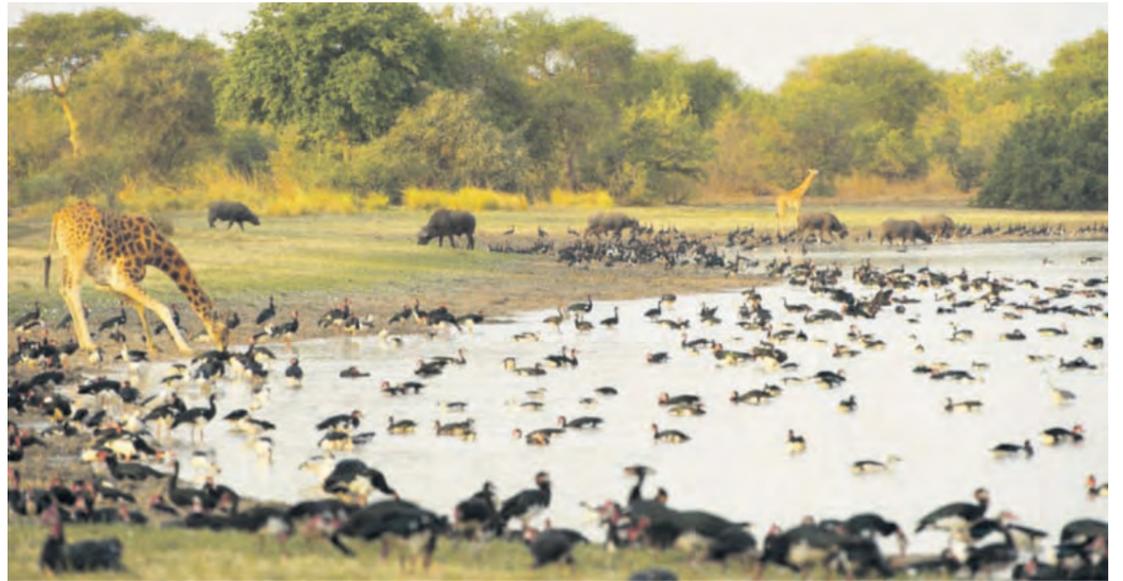
Situé entre le désert du Sahara et les régions fertiles de forêt tropicale d'Afrique centrale, le Parc national de Zakouma est une région sauvage soudano-sahélienne unique et un refuge pour certaines des populations d'espèces de faune les plus importantes d'Afrique centrale et de l'ouest.

Parmi celles-ci, le lion, la girafe Kordofan et la plus grande population d'éléphants du pays qui avait été réduite de 95% en raison du braconnage généralisé entre 2002 et 2010. Depuis que le gouverne-

ment du Tchad a confié la gestion à African Parks, de nombreuses mesures d'application de la loi et programmes communautaires ont permis d'éliminer le braconnage et pour la première fois depuis une décennie, la population d'éléphants est en augmentation.

« Le gouvernement du Tchad a fait preuve de vision extraordinaire en s'engageant dans la conservation de ses parcs irremplaçables », a déclaré Peter Fearnhead, PDG d'African Parks. Et d'ajouter : « Grâce à notre partenariat à Zakouma, nos actions ont apporté stabilité et sécurité aux communautés locales et à la faune, ouvrant la voie à l'intégration des réserves de faune de Siniaka Minia et du Bahr Salamat et des importants corridors entre eux dans le cadre de notre mandat de gestion. Nous sommes reconnaissants envers notre partenariat avec le gouvernement du Tchad et envers le soutien de l'Union Européenne ainsi que d'autres partenaires financiers qui ont rendu cela possible ».

Les principales priorités de la gestion consisteront de réduire les activités de braconnage et les conflits hommes-faune grâce à l'amélioration des systèmes d'application de la loi et de lutte anti-braconnage.



Le parc de Zakouma (DR)

Elles incluent également le suivi de la faune, le développement des infrastructures, le recrutement et la formation de personnel pour promouvoir les capacités nationales ainsi qu'une contribution globale à la croissance socio-économique.

En outre, dimanche 8 octobre, les gouvernements du Tchad et d'Afrique du Sud ont signé un protocole d'entente permettant à African Parks de transférer une population fondatrice du rhinocéros noir d'Afrique du Sud au parc national de Zakouma pour la réintroduction de l'espèce au Tchad l'année prochaine. Le rhinocéros noir a été vu pour la dernière fois au Tchad à la fin des années 1980. Cet engagement pour renforcer la sécurité et éliminer le braconnage

afin de faciliter le retour en toute sécurité d'espèces clés constitue une composante essentielle de la restauration de Zakouma.

« Nous sommes fiers de ce qui a été réalisé au parc national de Zakouma », a déclaré Ahmat Mbodou Mahamat, ministre de l'Environnement et des pêches du Tchad.

La signature d'un accord pour la gestion de l'écosystème fonctionnel du parc Zakouma est une étape importante dans la sécurisation des corridors de migration et des habitats des espèces animales protégées.

« Le parc national de Zakouma est un succès de la coopération Tchad-UE, et l'extension d'un mandat de gestion de la conser-

vation par African Parks permettra d'accroître son empreinte sur une plus grande zone. L'expérience du parc montre également les liens étroits entre la sécurité, le développement et la conservation de l'environnement : la sécurité s'est nettement améliorée autour du parc grâce au dispositif efficace de la lutte anti braconnage mis en place en coopération avec les forces de sécurité, et le développement socio-économique est favorisé par la création d'emplois, la valorisation des recettes touristiques, la promotion de l'artisanat et de la culture locale » a déclaré Denisa-Elena Ionete, ambassadeur de l'UE au Tchad.

Fortuné Ibara

SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

Plus de 300 millions de personnes au monde souffrent de dépression

La journée mondiale de la santé mentale a été célébrée, cette année, sur le thème : « la santé mentale au travail ». L'occasion pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de sensibiliser aux problèmes de santé mentale et de mobiliser les efforts pour son amélioration.

« Le travail est bon pour la santé mentale. La dépression et les troubles de l'anxiété sont des problèmes courants de santé mentale qui agissent sur notre capacité à travailler et sur notre productivité », a rappelé, le 10 octobre, l'OMS à cette occasion.

L'OMS souligne que les employés et les dirigeants, qui mettent en place des initiatives de promotion de la santé mentale au travail et soutiennent les employés atteints des troubles mentaux observent une amélioration de la santé des employés mais aussi de leur productivité. En revanche, un cadre de travail négatif peut entraîner des problèmes de santé physique et mentale, l'usage nocif de substances ou d'alcool, l'absentéisme et une perte de productivité. Selon l'Organisation basée à Genève, plus de 300 millions de personnes au monde souffrent de dépression, la principale cause d'incapacité. Plus de 260 millions présentent des troubles de l'anxiété. Un grand nombre vit avec les deux pathologies. Une étude récente menée par l'OMS

révèle que la dépression et les troubles de l'anxiété coûtent à l'économie mondiale 1000 milliards de dollars par an en perte de productivité.

Dans le cadre de son plan d'action mondial pour la santé des travailleurs 2008-2017 et de son plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020, l'OMS décrit les principes, objectifs et stratégies d'application appropriés pour favoriser la santé mentale au travail. Il s'agit de s'occuper des déterminants sociaux de la santé mentale, comme le niveau de vie et les conditions de travail ; les activités de prévention et de promotion de la santé et de la santé mentale, y compris celles pour réduire la stigmatisation et les discriminations ; et l'extension de l'accès, par le développement des services de santé, à des soins scientifiquement fondés, notamment l'accès aux services de médecine du travail.

Dans le cadre du programme d'action de l'OMS « Comblent les lacunes en santé mentale (mhGAP) », qui fournit des outils pour des soins scientifiquement fondés, les instruments techniques de l'OMS pour l'identification précoce et la prise en charge des troubles liés à la consommation d'alcool ou de drogues et pour la prévention du suicide peuvent aussi être utiles pour améliorer la santé mentale au travail.

Josiane Mambou Loukoula

BRÈVES

Centrafrique

L'opération de démantèlement des barrières érigées par des groupes armés au centre du pays a été lancée le 10 octobre, un jour après la signature de l'accord de cessez-le-feu et de libre circulation dans les préfectures de la Ouaka (centre-est) et Basse-Kotto (sud-est). Des groupes armés signataires, on dénombre : le Front pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), l'UPC, le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC), et le Rassemblement des républicains (RDR) - un groupe anti-Balaka récemment créé. Plusieurs points sont contenus dans cet accord dont la cessation des hostilités et le retour des éleveurs peulhs. Le démantèlement des barrières est le premier acte à noter après la signature.

Soudan du Sud

Les anciens membres de la faction Armée populaire de libération du Soudan-Opération (APLS-IO) dirigée par le vice-président en exil, Riek Machar, ont finalement intégré l'armée régulière, en l'absence de centres de cantonnement, et faute de moyens financiers. Le fragile accord de paix conclu en août 2015 entre Salva Kiir et Riek Machar, plusieurs fois violé, a pu être revitalisé grâce à l'entremise de l'Autorité intergouvernementale de développement (IGAD), le bloc des pays d'Afrique de l'Est. Cet accord appelle notamment à la création de ces centres de cantonnement censés regrouper les ex-rebelles avant leur intégration à l'armée nationale.

Libye

Au moins 43 personnes ont été tuées et 340 blessées depuis le début des affrontements entre milices rivales à Sabratha, dans l'ouest de la Libye. Sabratha, une ville située à environ 70km à l'ouest de la capitale Tripoli, est le théâtre de violents combats entre groupes armés rivaux depuis le 10 septembre. Ils ont éclaté après qu'un membre d'une des milices proches du conseil militaire de la ville a été tué par la Chambre des opérations anti-Etat islamique, une autre milice locale. Cette dernière a annoncé, vendredi dernier, la reprise intégrale de la ville après trois semaines d'affrontements.

J.M.L.

JEUX DU HASARD

Les loteries d'Afrique ouvertes à de nouveaux partenariats

Les activités de la loterie en Afrique connaissent une période difficile en raison de la situation économique actuelle. Les dirigeants des sociétés de loterie et PMU du continent se sont réunis, le mardi 10 octobre à Brazzaville, pour esquisser des pistes de solution parmi lesquelles les relations contractuelles entre PMU France et les loteries et PMU d'Afrique.

L'Association des loteries d'Afrique (ALA) est une plateforme qui regroupe des directeurs généraux des sociétés de loterie et PMU du continent. L'objectif de la rencontre de Brazzaville est d'approfondir la réflexion sur le partenariat entre PMU France et les loteries et PMU d'Afrique.

D'après le président de cette plateforme, Amadou Samba Kane, il s'agit d'une question d'intérêt commun et dont le



Les participants à l'ouverture des assises (Adiac)

traitement nécessite l'analyse et l'avis des uns et des autres

afin de favoriser le développement du secteur et d'organiser les jeux sur l'étendue des territoires respectifs.

Le directeur de cabinet du ministre des Finances, Emmanuel Akouala Mpan, ouvrant les travaux, a estimé que ces assises venaient à point nommé pour permettre aux membres d'apporter des esquisses de solution aux difficultés qui minent le secteur. « La solidarité africaine est de mise pour fusionner nos talents et compétences nécessaires à la dynamisation de vos sociétés respectives exposées aux aléas conjoncturels », a-t-il déclaré. Notons que l'ALA est une plateforme de réflexion, de solidarité et d'échanges d'expériences entre ses membres en vue d'un meilleur développement de leurs activités respectives.

Fiacre Kombo et Hugue Mikanou (stagiaire)

ENVIRONNEMENT

La CEEAC veut réduire les risques des catastrophes

Les travaux des experts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) sur la prévention des catastrophes en Afrique centrale, tenus du 9 au 11 septembre à Brazzaville, se sont soldés par l'adoption d'une série de mesures au triple plan économique, social et environnemental.

Après la septième consultation régionale annuelle sur la réponse aux catastrophes et crises humanitaires en Afrique centrale qui s'est déroulée lundi dernier, les experts de la CEEAC, de l'Afrique de l'ouest et de l'est, ont planché sur les moyens de réduire les risques de ca-

tastrophes dans la sous-région.

« Perspectives pour la mise en œuvre du cadre de Sendai et du nouveau programme africain sur la réduction des risques de catastrophes (RRC) en Afrique centrale », c'est le thème de la sixième session

de la plateforme régionale Afrique centrale pour la RRC. Au nombreux défis liés aux catastrophes naturelles (inondations, glissements de terre), s'ajoute le risque de dégradations des plantations. En effet, l'agriculture et l'eau sont les secteurs les plus exposés à ces aléas de la nature.

La ministre de l'Economie forestière du Congo, Rosalie Matondo, qui présidait les travaux de cette réunion, a encouragé les différentes

parties à prendre en compte les mesures formulées par les experts.

« Les facteurs à l'origine de la vulnérabilité des communautés africaines et aux catastrophes diverses qui s'abattent sur nos sociétés sont essentiellement anthropiques », a-t-elle estimé. Il s'agit notamment des pratiques extractives non durables, de la croissance démographique fulgurante, de l'industrialisation galopante, des injustices sociales, de la

pauvreté et des visions économiques de court terme.

L'ingénieur agronome milite pour l'élaboration des politiques appropriées à différents niveaux afin d'assurer la promotion d'une culture de prévention, insistant sur le triple plan économique, social et environnemental. Le Congo s'est déjà doté d'un plan national de contingence pour la gestion des catastrophes et des plans d'actions sectoriels.

« Le pays prépare des instruments juridiques et entend mettre en place un cadre institutionnel permanent de coordination, sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement ; répertorier et cartographier les zones sensibles et à risques ; mettre en place des mécanismes de prévention et d'alerte précoce », a rassuré Rosalie Matondo.

La plateforme régionale pour la prévention des risques de la CEEAC est un organe clé qui permet de rassembler chaque année les points focaux des Etats membres et de partager les expériences et contraintes dans le cadre d'une stratégie régionale.



Les participants posant en famille (Adiac)

Fiacre Kombo

NOTE DE PRESSE

Monsieur le Président de la République vient de promulguer la loi n°36-2017 du 3 octobre 2017, loi organique relative aux lois de finances. Cette loi abroge, en toutes ses dispositions, la loi n°20-2012 du 3 septembre 2012.

La nouvelle loi organique relative aux lois de finances apporte plusieurs innovations dans la gestion des finances publiques au Congo, notamment :

- la tenue du débat d'orientation budgétaire entre le Gouvernement et le Parlement sur la base des documents de cadrage à moyen terme élaborés par le Gouvernement et transmis au Parlement avant le 30 mai de chaque année;
- le renforcement des missions de contrôle du Parlement en lui octroyant explicitement le pouvoir d'entreprendre toute investigation et enquête relatives aux lois de finances, avec un Rapporteur général pour les recettes et des Rapporteurs spé-

ciaux pour les dépenses. Le Parlement a désormais le pouvoir de transmettre aux autorités judiciaires tout fait susceptible d'entraîner une sanction pénale.

La loi n° 36-2017 du 3 octobre 2017 citée supra fera l'objet d'une diffusion auprès des acteurs de la chaîne des recettes et des dépenses des administrations publiques, auprès de la Société civile et des organes de presse conformément aux dispositions de la loi n° 10-2017 du 9 mars 2017 portant code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

Fait à Brazzaville, le 09 octobre 2017.

Henri LOUNDOU,

Directeur Général de la Comptabilité Publique,
Président du Comité des Réformes des Finances
Publiques au Ministère des Finances et du Budget

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

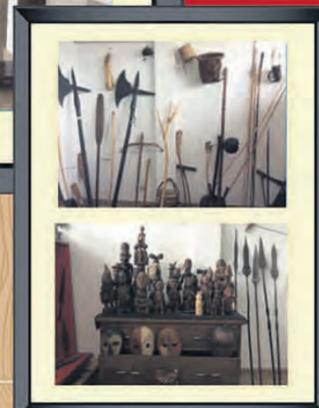
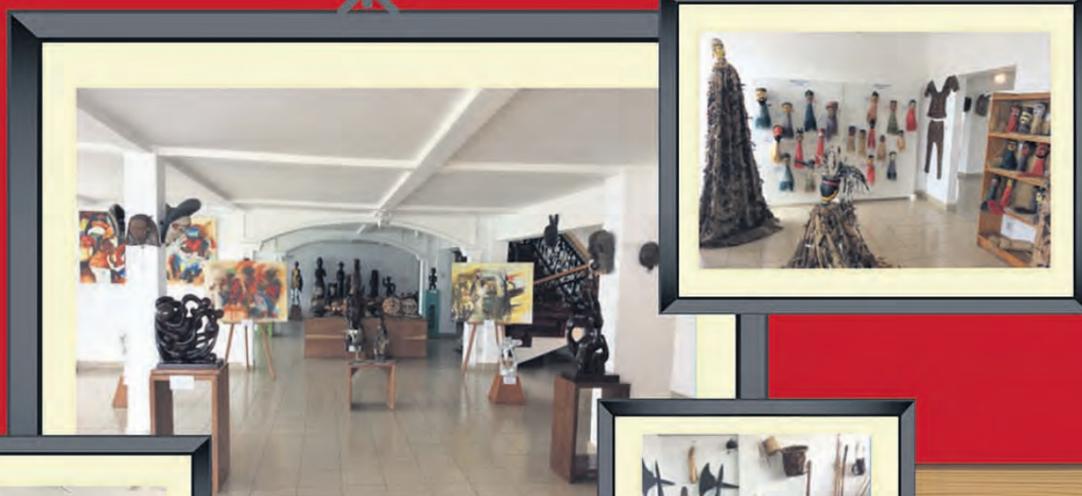
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

SANTÉ

Un programme conjoint 2018 pour les secteurs public et privé

En vue d'apporter des soins de qualité à la population congolaise, le personnel de santé des secteurs public et privé s'est réuni le 10 octobre, en atelier technique de partenariat, afin d'élaborer un programme commun pour l'année 2018.

L'atelier consiste à développer le partenariat public-privé, a expliqué l'inspecteur général de la santé, le professeur, Richard Urbain Bileckot. Selon lui, la santé n'est pas seulement la chose publique mais aussi celle du secteur privé. Le ministre de la Santé et de la population avait mis en place un partenariat public-privé. De 2015 à 2017, a expliqué Richard Urbain Bileckot, l'Etat a injecté plus de 200 millions de francs CFA dans le secteur privé de la santé. Le ministère de la Santé a décidé d'appuyer également les autres centres professionnels de santé ; des confessions religieuses pour arranger les modalités d'accueil, d'achat des médicaments, etc. « Nous voulons que le Congo ait une certaine performance car beaucoup des Congolais vont se soigner dans les centres privés des pays étrangers. Chaque

année, le Congo dépense des milliards de francs CFA pour les soins que les Congolais reçoivent à l'étranger. Tous ces financements sont une perte pour le pays », a-t-il déploré. Le Dr Landry Sossoumihen qui a fait une communication sur le thème « L'Alliance du secteur privé de la santé (ASPS) : vision stratégique et enjeux », a expliqué que le secteur privé avait reçu mandat d'élaborer une vision stratégique qui va permettre à l'alliance de faire face aux enjeux du système national de santé. « Au sein de l'alliance nous allons partager cette vision avec l'ensemble des membres du secteur public de la santé pour avoir des soins de qualité. L'Alliance a mis en place une gouvernance pour atteindre la performance et élaborer une communication dans le sens de la



transparence », a-t-il indiqué.

La qualité des soins a un objectif permanent. L'ASPS a pensé assainir le cadre dans lequel le secteur privé travaille en participant à l'élaboration du projet de loi de certaines réformes du secteur public-privé en cours d'examen, la mise en place des normes institutionnelles techniques pour la gestion des établissements de santé, l'assistance des compétences, l'évaluation des professionnels, a fait savoir Landry Sossoumihen. Outre ces éléments, l'orateur a parlé de l'importance des innovations dans le domaine de la santé, notamment managériales et technologiques avec la télémédecine. Notons que les travaux de groupe ont porté sur le cadre juridique, le dialogue public-privé, la collaboration avec les autres pro-

grammes ainsi que l'accès au financement. Le président de l'ASPS, le Dr Jean Daniel Ovaga, a rappelé que cet atelier technique était l'un des leviers qui leur permettra de structurer la vision, circonscrire le temps et saisir les opportunités pour un partenariat public-privé innovant en vue d'atteindre l'objectif de sécurité sanitaire.

Les participants à l'atelier technique (Adiac)

grammes ainsi que l'accès au financement. Le président de l'ASPS, le Dr Jean Daniel Ovaga, a rappelé que cet atelier technique était l'un des leviers qui leur permettra de structurer la vision, circonscrire le temps et saisir les opportunités pour un partenariat public-privé innovant en vue d'atteindre l'objectif de sécurité sanitaire.

Lydie Gisèle Oko

L'hôpital de base d'Etoumbi doté d'un matériel médical

Ce don a été offert le 09 octobre par le Rotary club Brazzaville centre district 9150 (Congo), avec l'appui du Rotary club Canicati CD 2120 (Italie) et de «The Rotary foundation», en présence du sous-préfet du district d'Etoumbi Ndinga-Landze et du député de la localité, Francis Pépin Omvoulet

L'acquisition de ces équipements améliorera sans nul doute la santé maternelle et infantile. Reçu par le responsable de l'hôpital de base d'Etoumbi, le docteur Blad Virginot Kounkou, ce don s'inscrit dans le cadre du thème de l'année de ce club « Le Rotary un impact réel ». Nestor Oyoukou, responsable du projet « GG », a expliqué à l'auditoire que le Rotary est un club service. En matière de santé, il intervient sur la prévention et la lutte contre les maladies et aussi sur la santé maternelle et infantile. En ce qui concerne ce projet, au départ, il s'agissait de consolider le plateau technique au niveau de la chirurgie, ceci à l'issue d'un constat fait après le passage de la mission italienne qui avait travail-

lé dans cette localité en partenariat avec Ageto et le Rotary. C'est ainsi qu'ils ont revisité le projet pour donner la possibilité à la maternité d'être un peu plus opérationnelle. Dès lors, l'acquisition des équipements vers l'amélioration de la santé maternelle et infantile s'imposait pour la simple raison qu'il y a beaucoup de césarienne. Ce projet a deux composantes, Etoumbi et Enyelle. Pour la composante Etoumbi, le projet a coûté entre 13 et 14 millions. Ce qui peut paraître maigre, mais en réalité ce n'est pas un don quantitatif mais un don beaucoup plus qualitatif. Aussi, au regard du fait que la localité souffre d'un problème d'électrification, un groupe électrogène de 7 kva a été offert pour

permettre plusieurs opérations. Il en est de même pour l'eau potable. Pour ce faire, le Rotary a remis une vingtaine de purificateurs d'eau. Puis quelques matelas, puisque l'hôpital en manquait. Le Rotary a poursuivi Nestor Oyoukou, fait beaucoup dans les communautés dans plusieurs pays, malheureusement au Congo, comme il n'y a pas assez des clubs, l'impact de son action sur la population n'est pas ressenti. Mais il y a un domaine sur lequel on peut s'appesantir en termes d'actions du Rotary, c'est celui de la lutte contre la polio. Il y a un grand effort qui est fait par le gouvernement, l'Unicef et l'organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de vaccination pour éradiquer la

polio. L'argent vient à pratiquement 80% du Rotary. C'est l'OMS qui a suggéré au Rotary de s'occuper de ce fléau, parce que la polio faisait des ravages à travers le monde et qu'il n'y avait pas de visibilité dans les actions qui devaient être menées. Depuis lors, le Rotary a mobilisé déjà un peu plus de 2.000 milliards de FCFA pour la lutte contre la polio...

Le Rotary club a indiqué Nestor Oyoukou, intervient aussi dans l'éducation. Année dernière, cette organisation non gouvernementale (ONG) a financé un forage à Mbomo construit selon les règles de l'art.

La pérennité du matériel, un souhait pour les donateurs

Avant de laisser place à la présidente sortante du Rotary club Brazzaville centre, Sidonie Ngassaki, de remettre le matériel au député d'Etoumbi, le responsable du projet, Nestor Oyoukou, a attiré l'attention du personnel de l'hôpital. « Ce matériel c'est un don. Tout ce que nous voulons, c'est que ça apporte un plus à l'action des services de santé dans la localité. Nous insistons beaucoup lorsque nous rédigeons nos projets, notamment sur la pérennité du projet. Nous serons heureux de revenir ici dans deux ans et constater que le groupe électrogène fonctionne toujours. »

Le député d'Etoumbi, Francis Pépin Omvoulet, avant de remettre le matériel au sous-préfet de ce district, a, au nom de tous les habitants de la localité, remercié le Rotary club Brazzaville centre. « En cette période de crise économique et financière, recevoir un don d'un partenaire, c'est la chose la plus importante. Nous sommes très contents. Etoumbi, c'est votre localité, vous reviendrez toujours, notre porte est largement ouverte. Nous serons-là pour continuer notre collaboration avec vous. En mon nom propre et au nom du ministre

Charles Nganfouomo qui est mon titulaire, je vous dis merci. Je dis merci aussi au chef de l'Etat qui a construit cette route qui nous a permis d'arriver jusqu'ici sans problème. Parce qu'à l'époque, il nous fallait des jours pour arriver ici. Hors, aujourd'hui, vous pouvez réaliser une activité à Etoumbi, comme si vous étiez dans un quartier de Brazzaville. »

S'adressant au personnel de l'hôpital et au sous-préfet, le député d'Etoumbi a dit. « En cette période lorsque les autres ont pensé à vous, essayez également de penser que nous devons bien gérer. Préservons ce qu'on a eu. Ce matériel je vous le remets, faites à ce qu'il soit bien utilisé et pour le bien de toute la population d'Etoumbi. » Remettant Le sous-préfet d'Etoumbi, Ndinga-Landzé, a pour sa part remercié le Rotary club qui a pensé à la population d'Etoumbi, ainsi que le député siégeant et son titulaire, pour avoir facilité la venue de ce matériel au bon port. « Les mousques de l'hôpital disparaissent, est-ce que ce sont les malades qui sortent avec ces mousques où le personnel de l'hôpital ? Cette fois-ci, faites de sorte que le matériel ne disparaisse plus. Je vous demande la bonne utilisation de ce matériel », s'est-il adressé au personnel de l'hôpital.

Recevant le matériel médical du sous-préfet d'Etoumbi, le docteur Blad Virginot Kounkou, a félicité la délégation du Rotary club pour être venue à son hôpital, ainsi que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour que ce matériel arrive à l'hôpital d'Etoumbi.

Notons que dans la composante du projet « GG », il y a aussi la formation. La semaine prochaine, une formatrice viendra de Brazzaville pour former le personnel de l'hôpital de base d'Etoumbi, a annoncé le responsable du projet, Nestor Oyoukou.

Bruno Okokana



Sidonie Ngassaki, présidente sortante du Rotary club Brazzaville centre remettant un échantillon du matériel au député d'Etoumbi (Adiac)

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

FC Kondzo et le FC Nathalys joueront les barrages

L'avis d'homologation 34 a tranché le débat: le FC Kondzo et le FC Nathalys disputeront les barrages en vue de se maintenir en Ligue 1. Les Jeunes Fauves et l'AS Kimbonguela (29 points chacun) joueront en Ligue 2 la saison prochaine.

Le classement définitif du championnat national Ligue 1 confirme le FC Kondzo à la 15e place avec 36 points. Le club de Brazzaville s'est vu devancer d'une unité par Nico-Nicoyé de Pointe-Noire qui a gagné deux points supplémentaires suite à une erreur administrative de l'AC Léopards de Dolisie, champion du Congo.

Lors de la dernière journée du championnat, les Fauves du Niari et Nico-Nicoyé (34 points) avaient fait jeu égal (0-0). Mais seulement au cours de ce match, l'AC Léopards avait aligné le joueur Tchilimbou Mavoungou suspendu. C'est en toute logique que Nico-Nicoyé ait gagné le match par forfait (3-0). « Il ressort du rapport des officiels que l'équipe de l'AC Léopards a fait jouer Tchilimbou Mavoungou (dossier 17) suspendu (...) L'équipe de l'AC Léopards paie une amende de 300.000Fcf. Son secrétaire général adjoint, Fortuné NimyTsaty, est suspendu pour trois mois et l'équipe perd le match par forfait (0-3) en faveur de Nico-Nicoyé », a confirmé l'avis d'homologation 34.

Le FC Nathalys a échappé à la relégation directe grâce à la loi de la confrontation directe avec les Jeunes Fauves. Les deux équipes ont le même nombre de points (29), mais les Jeunes Fauves avaient la meilleure différence de buts (-20 pour le club de Dolisie contre -27 pour celui de Pointe-Noire). Notons que lors de la saison prochaine, le championnat congolais se disputera avec seize clubs au lieu de 18 comme la saison écoulée.

Le classement définitif du championnat Ligue 1 2016-2017

- 1-AC Léopards 80 points+44;
- 2-AS Otoho 71 points +18;
- 3-Cara 69 points+40;
- 4-La Mancha 63 points+21;
- 5- Etoile du Congo 58 points+22;
- 6-JST 53 points+12;
- 7-Saint Michel de Ouenzé 47 points-3;
- 8-Patronage Sainte Anne 43 points+2;
- 9-Interclub 40 points-2;
- 10-Tongo FC 40 points-9;
- 11-AS Cheminots 39 points-6;
- 12-Diables noirs 39 points-8;
- 13-Nico-Nicoyé 37 points-13;
- 14-JSP 37 points-8;
- 15-FC Kondzo 36 points-41;
- 16-FC Nathalys 29 points-27;
- 17-Jeunes Fauves 29 points-20;
- 18-ASK 29 points-32.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL FÉMININ

Les favoris évitent le faux départ

L'AC Léopards qui remettait son titre en jeu et le Football club féminin la Source ont respectivement battu Royal RF et Rayons du soleil sur le score identique de 2-0 pendant que l'AC Colombe, récemment vainqueur de la coupe du Congo, laminait CESB sur un score sans appel de 9-0.

l'AC Colombe, qui n'ont pas manqué leur premier rendez-vous. La Colombe atomise le CESB sur un score sans appel de 9-0, prenant ainsi la tête de ce championnat qui se joue en phase unique avec 3 points+9. Derrière, ses concurrentes

attendu la seconde période pour battre Rayons du Soleil 2-0. Fortunée Badioko et Ruth Nkounkou ont inscrit les buts de la Source.

Avec le même nombre de points et de buts marqués, le FCF la Source et l'AC Léopards seront peut-être départagés le vendredi 13



Malgré la résistance à la première période, les joueuses de Royal RF (maillot orange) ont fini par craquer en seconde période Adiac

La première journée du championnat national de football féminin, disputée le 10 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, a laissé les traces chez les joueuses de CESB. Elles n'ont pas su résister au pi-

ont aussi fait le boulot. Les filles de l'AC Léopards ont dominé celles de Royal RF 2-0, grâce à des réalisations de Dani Mabondzo et Smith Adama en seconde période. Le FCF la Source a lui aussi

octobre en clôture de la 2e journée. La première rencontre de cette prochaine journée opposera le CESB à Rayons du soleil à 10 heures avant Royal RF- l'AC Colombe prévu à 14 heures.

J.G.E.

FOOTBALL

L'actualité des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, deux semaines de soins pour Hardy Binguila

Sorti sur blessure le 27 septembre, après une passe décisive et 32 minutes de jeu, Hardy Binguila devra observer deux semaines de soins en raison d'une blessure musculaire à la cuisse.

L'international congolais a passé des examens hier, après une rechute à l'entraînement, lundi.

Rappelons que l'ancien Auxerrois a signé en faveur du club albanais début septembre. Après trois semaines de remise à niveau physique, Binguila avait fait ses débuts en championnat le 24 septembre, avant de se blesser trois jours plus tard en Coupe.

Grèce, Clevid Dikamona de retour à l'entraînement

Touché aux adducteurs depuis son retour de sélection, début septembre, Clevid Dikamona a repris l'entraînement collectif lundi dernier. Le défenseur international du FC Plataniias pourrait donc être dans le groupe samedi prochain pour le déplacement chez le PAS Giannina pour le compte de la 7e journée du championnat de Grèce.

Camille Delourme



Quinze jours de soins pour Hardy Binguila, qui souffre d'une douleur musculaire à la cuisse (DR)

MONDIAL 2018

Les équipes qualifiées

Alors que se poursuit, aux quatre coins du globe, le long marathon des qualifications comptant pour le Mondial 2018, dix-neuf nations ont d'ores et déjà gagné leur billet pour la Russie (14 juin-15 juillet), dont le Brésil, le Nigeria, l'Égypte et la France. En attendant un haletant Equateur-Argentine, cette nuit, qui pourrait priver Messi et l'Argentine de la Coupe du monde. Douze places sont encore à prendre.

Afrique: Nigeria, Égypte
Amérique du Sud: Brésil
Asie: Iran, Japon, Corée du Sud, Arabie Saoudite
Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes: Mexique, Costa Rica



Équipe surprise de l'Euro 2016, l'Islande s'est qualifiée pour le premier Mondial de son histoire en finissant devant la Croatie, l'Ukraine et la Turquie (Haraldur Gudjonsson/AFP)

Europe: Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, Pologne, Islande, Serbie, France, Portugal
Le 5e de la zone Amsud affronte en barrage aller-retour le vainqueur de la zone Océanie (Nouvelle-Zélande); l'Australie, qui a remporté mardi un pré-barrage contre la

Syrie, sera opposé au 4e de la zone Concacaf (Am. du Nord, Centrale et Caraïbes). Dans la zone Europe, la Suède, l'Italie, l'Irlande du Nord, l'Irlande, le Danemark, la Croatie, la Suisse et la Grèce passeront par les barrages.

C.D.



Entreprise régie par le code CIMA

COMMUNIQUE

La société Assurances et Réassurances du Congo (ARC), informe l'ensemble de la population congolaise qu'elle procède actuellement au paiement des dossiers sinistres.

À cet effet, il est demandé à toute personne (assuré, victime et/ou tiers) qui reconnaît avoir un dossier sinistre non encore payé par l'ARC, de se présenter pour son indemnisation, dans les agences de Brazzaville sise Avenue Amilcar Cabral.

Tél: 04 445 10 04, 05 572 37 42, 05 507 96 84 et 06 970 15 35 et

de Pointe-Noire sise 129, avenue Fayette TCHITEMBO,
Tél: 05 701 63 36 et 22 281 40 67.

NB: se munir, si possible de sa pièce d'identité et de la photocopie des pièces pouvant faciliter la recherche du dossier.

Fait à Brazzaville, le 26 septembre 2017

La Direction Générale



Direction Générale : Avenue du Camp-Illo Brazzaville R.C. Tél : (242) 22 281 16 90 BP 14524
Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral Tél : (242) 22 281 53 09/ 22 281 10 50
Agence P/N : N° 129 Avenue Fayette Tchitembo - Tél : (242) 22 281 40 67/ 94 12 80
S.A au capital de 4.000.000.000 - R.C.C.M : 10/2122 - N.L.U. / M200511080047139
E-mail : arc@arc-congo.cg
www.arc-congo.cg

unicef | pour chaque enfant

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°507680

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter Un(e) Spécialiste en Protection

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la Spécialiste en Protection aura sous sa responsabilité :

1. L'appui aux programmes / projets de développement et de planification,
2. La gestion des programmes, le suivi et l'atteinte des résultats,
3. L'appui technique et opérationnel pour la mise en œuvre du programme,
4. L'innovation, la gestion des connaissances et des compétences.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (République du Congo).
- Un diplôme universitaire supérieur (au moins un Master) en développement international, droits humains, psychologie, sociologie, droit international et autre domaine des sciences sociales.
- Un minimum de 5 années d'expérience professionnelle dans la planification du développement social et de la gestion dans la protection de l'enfance et autres domaines connexes au niveau international ; une expérience pertinente dans la protection de l'enfance et des domaines connexes, élaboration d'un programme / projet et gestion dans une Agence du système des Nations Unies ou une organisation est un atout. Une expérience dans des contextes humanitaires et de développement serait également un atout supplémentaire.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler en équipe dans un environne-

ment international et multiculturel.

- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Aptitude à diriger et à superviser.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- La maîtrise du français et de l'anglais est requise. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU ou d'une langue locale serait un atout.

Conditions de service

- Contrat Temporaire (364 jours), renouvelable une (1) fois selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-C, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 31 octobre 2017 à 23 heures 55 minutes

Titre du poste : Spécialiste en Protection, NO-C - Brazzaville

Numéro de publication : 507680

COMMENT POSTULER :

Rendez-vous sur le site UNICEF avec le lien suivant : <http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/507680> et CLIQUEZ SUR « APPLY » pour commencer. IMPORTANT : Les candidats doivent IMPERATIVEMENT disposer d'une adresse électronique fonctionnelle avant de postuler.

ANNONCE LEGALE

DECLARATION DE LA CREATION D'UNE ASSOCIATION

Dénommée, RESEAU DES CHAMBRES DES EXPERTS EUROPEENS-DEPARTEMENTS AFRIQUE DE L'OUEST, en sigle « RCEEDAO » en date du 17 février 2017 par le Préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, sous le N°00064/ MIDDLE/DPN/SG/DDSP/SR

Représentée par messieurs :

DAHOUA Dedji Vincent

JABER Reda, nommé Représentant Résident auprès de la République du Congo par le Conseil d'Administration suivant décision N° 002 / 10 / 16 du 05 Octobre 2016.

Siège : Immeuble SARA vers la Banque LCB-P/N

Tél : 04 011 11 11

IN MEMORIAM

12 Octobre 2016-12 Octobre 2017, voici une année jour pour jour que le Seigneur, maître de tout a soustrait de notre affection notre père, fils et époux Bolemas Emmanuel de Jésus. Des messes d'action de grâce sont dites en la basilique Sainte-Anne du Congo tout le mois d'Octobre et à l'église Sainte-Marie de Ouenzé les 10, 11 et 12 Octobre 2017 à 6h 15mins. Que le Dieu tout puissant protège son âme et lui accorde repos et paix éternel.



LE COURRIER DE KINSHASA
www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

OCCUPATION ANARCHIQUE DU DOMAINE PUBLIC

Lancement bientôt d'une opération de déguerpissement

Jean François Kando, député maire de la ville, président du conseil départemental et municipal, lancera dans les prochains jours, cette opération dans les six arrondissements de Pointe-Noire avec l'appui de la force publique.

Comme il l'a indiqué le 4 octobre lors de la clôture de la première session du conseil départemental et municipal, c'est pour mettre fin à «l'état d'incurie généralisée dans laquelle se trouve la ville» que l'opération sera lancée. Celle-ci concernera toutes les installations qui jonchent les trottoirs et les implantations effrénées des supports publicitaires de tout genre qui sont faits au mépris des dispositions réglementaires en vigueur.

D'après Jean François Kando, ces occupations hyper anarchiques et d'autres faits encore constatés dans la ville bafouent l'autorité municipale. Pour lui redonner force et éviter l'arbitraire, le député maire ordonnera la réalisation de cette vaste opération musclée pour dégager tous ceux qui occupent anarchiquement le domaine public, en s'ap-



Jean François Kando lors de la clôture de la première session du conseil

puant sur les pouvoirs de polices générales et municipales que lui confère le décret 2003-20 du 6 février 2003 portant fonctionnement des circonscriptions administratives et territoriales, aux services municipaux compétents appuyés par les éléments de la force publique. Les administrateurs maires d'arrondissement ont été appelés à y prendre une

part active.

Par ailleurs, Jean François Kando a rappelé aux Ponténégrines et ponténégrins les règles et exigences de l'État de droit démocratique qui se résument dans le strict respect par les gouvernants et les gouvernés des lois et règlements de la République.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

EDUCATION

Le ministre Collinet Makosso échange avec les enseignants de la ville océane

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, s'est entretenu le 10 octobre dernier dans la ville océane avec les enseignants évoluant dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation fait des descentes dans le pays à la faveur de la rentrée scolaire. Après Brazzaville, il s'est rendu dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Anatole Collinet Makosso a rappelé au personnel enseignant évoluant dans ces deux départements que l'école est un bien commun, mais elle est surtout le berceau de la République et sa renommée dépendait d'eux. Les enseignants devraient mieux exercer leur métier, avoir un comportement digne de pédagogues et de transmetteurs de valeurs.

Cependant, l'occasion était aussi parfaite pour le ministre de leur rappeler que les inscriptions scolaires étaient gratuites. «Aucun élève ne doit être refusé à l'école au motif qu'il n'a pas payé, la seule chose qui est autorisée c'est le transfert, parce que nous avons

des agents qui doivent aller d'un département à un autre pour vérifier l'authenticité du document transmis. Quelqu'un peut faire un transfert pour échapper au redoublement. Pour que les agents ne soient pas bloquer ou n'inscrivent pas par complaisance, le transfert est donc payant », a insisté Anatole Collinet Makosso. Dans son message, le ministre a aussi insisté sur l'importance et le rôle de l'enseignant dans le système éducatif, à savoir former une élite digne civiquement qui sera à même de consolider les bases de développement et d'émergence dans le pays.

Cette activité du ministre a commencé par la restitution de l'échange du président de la République avec les enseignants tenu à Brazzaville il y a quelques jours. Au cours de cet échange, il a félicité les enseignants pour leur comportement exemplaire et il met en avant le cadre de concertation pour tenter de trouver des solutions à leurs revendications. Notons qu'à la fin de ces retrouvailles, le ministre a remis un lot de matériel de travail aux enseignants des deux départements.

Hugues Prosper Mabonzo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



Réunion de crise à Madrid après la déclaration d'indépendance catalane «suspendue»

Le gouvernement espagnol s'est réuni en urgence hier mercredi pour décider d'une réponse à la signature par les dirigeants indépendantistes en Catalogne d'une très redoutée déclaration d'indépendance unilatérale, signée mais «suspendue» dans l'attente d'un dialogue avec Madrid.

Le Conseil des ministres, présidé par le conservateur Mariano Rajoy, prévu à 09H00 (07H00 GMT), décidera quelles mesures prendre au lendemain d'une séance parlementaire confuse au parlement catalan. Face aux pressions de toutes parts, y compris européennes, le président séparatiste de la région, Carles Puigdemont, a promis de transformer la Catalogne en «République» indépendante, tout en défendant une suspension du processus pour trouver une «solution négociée» avec Madrid.

Il a estimé que sa région vivait un «moment historique», s'appuyant sur la victoire du «oui» à l'indépendance à 90,19% des voix, lors du référendum d'autodétermination –interdit et contesté– du 1er octobre.

Ce scrutin, invérifiable faute de commission électorale, a ouvert la crise politique la plus grave en Espagne depuis son retour à la démocratie en 1977, divisant aussi profondément les habitants cette région riche où vivent 16% des Espagnols. En vertu des résultats, M. Puigdemont a estimé que la Catalogne devait désormais «devenir un Etat indépendant sous forme de République».

Les applaudissements ont fusé dans son camp, tandis qu'à l'extérieur, des indépendantistes venus écouter le discours sur un écran géant s'étreignaient. Mais, quelques minutes plus tard, il a proposé au Parlement de suspendre «les effets de la déclaration d'indépendance (...) afin d'entamer un dialogue, sans lequel il est im-

possible de parvenir à une solution négociée».

Une nouvelle douche froide a suivi pour ceux qui espéraient l'apaisement: l'annonce de la signature, en dehors de l'hémicycle, d'une «déclaration d'indépendance» par tous les élus indépendantistes, majoritaires.

«Nous constituons la République catalane comme Etat indépendant et souverain, de droit, démocratique et social», lit-on dans ce texte.

«Mais le président la suspend en appelant au dialogue», a tenu à compléter un porte-parole du gouvernement catalan, interrogé par l'AFP.

Piège ou main tendue ?

«C'est le discours de quelqu'un qui ne sait pas où il est, ni où il va, ni où il veut aller», a tranché en fin de soirée la vice-présidente du gouvernement conservateur, Soraya Saenz de Santamaria, indignée, avant d'annoncer un Conseil des ministres extraordinaire. M. Rajoy devrait ensuite s'exprimer devant le Congrès.

Dans son édition de mercredi, le quotidien El País, le plus lu du pays, évoque un «piège», estimant que l'exécutif catalan ne cherche à négocier rien d'autre que l'indépendance et a prévu dans l'intervalle de «déstabiliser économiquement et politiquement» l'Espagne.

C'est une «farce», titre le conservateur El Mundo, tandis que le quotidien catalan La Vanguardia préfère insister sur une tentative «d'apaiser la tension».



Carles Puigdemont, le président du gouvernement régional catalan, a signé, mardi soir, la déclaration d'indépendance de la Catalogne (LLUIS GENE/AFP)

La maire de Barcelone, Ada Colau, a elle salué sur twitter l'opportunité laissée au «dialogue et (à) la médiation», estimant que «la balle est désormais dans le camp de M. Rajoy».

«Nous tentons de décoder», avouait de son côté à l'AFP Pablo Simon, un professeur de sciences politiques. Mais la solution négociée s'annonce difficile.

Une «déclaration implicite d'indépendance (...) n'est pas admissible», a d'ailleurs déclaré dans une première réaction le gouvernement conservateur espagnol.

Mariano Rajoy avait laissé entendre qu'en cas de déclaration d'indépendance, quelle qu'elle soit, immédiate ou différée, il pourrait suspendre l'autonomie de la région, une mesure sans précédent depuis 1934.

Elle choquerait d'autant plus

que c'est justement autour du débat sur les compétences de la Catalogne, meurtrie de l'annulation en 2010 par la justice d'un statut lui conférant de très larges pouvoirs, que s'est nouée la crise.

Appels de l'étranger

Le gouvernement a d'autres instruments à sa disposition. Il a déjà pris le contrôle des finances de la région en septembre. Et il peut aussi instaurer un état d'urgence allégé lui permettant d'agir par décrets. Une arrestation de Carles Puigdemont et son entourage dans le cadre d'une enquête judiciaire déjà ouverte pour sédition n'est pas exclue. Toute mesure drastique risque cependant de provoquer des troubles en Catalogne, région de 7,5 millions d'habitants, pesant 19% du PIB du pays.

Les Catalans, divisés presque à parts égales sur l'indépen-

dance, souhaitent en majorité un référendum en bonne et due forme. Jusqu'à la dernière minute, Madrid a exhorté le leader séparatiste à ne pas prendre de décision «irréversible». Selon une source du gouvernement régional catalan, juste avant l'ouverture de la séance parlementaire, Carles Puigdemont a reçu un ou des appels de l'étranger qui l'ont amené à repousser son allocution, voire à la modifier.

L'Union européenne, déjà secouée par le Brexit, suit la crise avec inquiétude. Le président du Conseil européen, Donald Tusk, avait encouragé mardi Carles Puigdemont à éviter «une décision qui rendrait le dialogue impossible», redoutant «un conflit dont les conséquences seraient à l'évidence négatives pour les Catalans, pour l'Espagne et pour toute l'Europe»

D'après AFP

6^e ÉDITION DE LA RIAC

De nombreux artistes primés

Plusieurs prix ont été décernés aux artistes lors de la sixième édition de la Rencontre internationale d'art contemporain (Riac), organisé en septembre dans les locaux des ateliers Sahn de Baongo, 2^e arrondissement de Brazzaville.

Ces artistes se sont distingués par leurs oeuvres qui ont émerveillé les amoureux d'arts contemporains. Chacun d'eux a su exploiter le thème de cette sixième rencontre intitulé « Je te présente ma ville » selon son univers de création artistique.

Dans la catégorie prix des invi-

tés : Le prix des ateliers Sahn en Art visuel –photo a été attribué à Romuald Dikoume, de nationalité Camerounaise. L'artiste est sélectionné à participer à la septième édition de la Riac 2018.

En Art visuel –peinture, le prix a été accordé à l'artiste malien Ibrahim Ballo qui bénéficie d'une résidence de deux mois de création aux ateliers Sahn pendant la période de son choix.

L'artiste camerounais, Hassan Njoya Fifen a remporté le prix en critique d'art. Il bénéficie d'une résidence de recherche de deux mois aux ateliers Sahn aux côtés d'Ibrahim Ballo.

Dans la catégorie prix des locaux : Le prix en critique d'art et littéraire a été décerné à Emeraude Kouka. Celui-ci a reçu quatorze livres pour approfondir ses recherches.

De son côté, Girel Ganga a arraché le prix de l'Institut français du Congo. Ce plasticien ira en séjour de dix jours en France pour la découverte du monde culturel et artistique.

Quant au prix spécial des ateliers Sahn, il a été décerné à Van Andréa, en collaboration avec Aimé Mpané, artiste plasticien de la République démocratique du Congo (RDC) résidant en Belgique. Sur financement des ateliers Sahn, le

lauréat ira peaufiner son talent en écriture picturale au côté d'Aimé Mpané.

Les prix et bourses Gâstateliers Krone Aarau ont été remis à Saradoine Mia, Olivera Ganga, Pierre Man's, Rhitty Mariusca Moukengue, respectivement, peintre, cinéaste et photographe, slameuse et comédienne. Ils bénéficient de bourses de recherche de douze mois. Pierre Man's et Rhitty Mariusca ont reçu deux prix successifs pour leurs travaux. Le prix Gâstateliers Krone Aarau a été décerné à Rhitty Moukengue qui se rendra en Suisse pour des recherches. Le prix Fondation Blachère a été

attribué à Pierre Man's qui effectuera une formation en France.

Les oeuvres réalisées par les lauréats sont exposées aux ateliers Sahn jusqu'au 23 novembre 2017. Des vidéos d'art aux dessins, en passant par la peinture, les textes critiques et les installations. Cette sixième édition a regroupé des artistes venus de divers horizons. Ils se sont perfectionnés en peinture, vidéo d'art, critique d'art, en performance et le marché d'art. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence de certains ambassadeurs accrédités en République du Congo.

Rosalie Bindika